

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés : 18 la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 11 après convocation légale en date du 26 février 2026, sous
Votants : 59 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Luc SABATIER, MME Maryline VICARD.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDDEVIGNE, MME Marine NEGRE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Philippe DELORT donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Olivia GUEROULT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER
M. Axel JOURQUIN donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Bernard REMISE donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **11 MARS 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **11 MARS 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-040-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE ATELIER
RELAIS UNIPLANEZE**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2025.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un déficit de la section d'investissement.

L'entreprise Uniplanèze est entrée dans les lieux en mai 2024.

En section de fonctionnement, sont réglées la taxe foncière pour 5 708,75 € (remboursée par l'entreprise Uniplanèze) et le paiement des intérêts d'emprunt d'un montant de 51 078,48 € financés par les loyers perçus à hauteur de 183 469,85 €. L'amortissement des biens et des subventions n'a pu débuter cette année.

En section d'investissement, un montant de travaux à hauteur de 179 784,99 € a été payé cette année et l'annuité d'emprunt en capital a été réglée à hauteur de 132 390,36 €. Le solde des travaux pour 30 286,88 € et le solde de la DETR à hauteur de 79 918,39 € sont inscrits en restes à réaliser.

En 2026, sera établi le bilan définitif de l'opération.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 170 254,18 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 142 370,90 €

Résultat global définitif de l'exercice 2025 + 27 883,28 €

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2024 - 41 549,36 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze ci-annexée ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Atelier relais Uniplanèze, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		37 862,81 €		115 775,31 €	- €	153 638,12 €
Opérations de l'exercice	56 787,23 €	189 178,60 €	312 175,35 €	4 397,63 €	368 962,58 €	193 576,23 €
TOTAUX (1)	56 787,23 €	227 041,41 €	312 175,35 €	120 172,94 €	368 962,58 €	347 214,35 €
Résultats de clôture		170 254,18 €	- 192 002,41 €		- 21 748,23 €	
Restes à réaliser (2)			30 286,88 €	79 918,39 €	30 286,88 €	79 918,39 €
TOTAUX CUMULES (1+2)	56 787,23 €	227 041,41 €	342 462,23 €	200 091,33 €	399 249,46 €	427 132,74 €
RESULTATS DEFINITIFS		170 254,18 €	- 142 370,90 €			27 883,28 €

Accusé de réception en préfecture
015-20066660-20260304-DEL2026-040-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 18 février 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ± **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**
- ± **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze tel que détaillé en annexe de la délibération ;**
- ± **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Atelier relais Uniplanèze aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**
- ± **AUTORISE Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2025 ;**
- ± **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A large, stylized signature of Loïc Pouderoix is written in black ink.

Budget annexe Atelier relais Uniplanèze à Saint-Flour

❖ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
001	Résultat reporté		20 393,90 €		
011	Charges à caractère général	30 237,40 €	38 845,30 €	58 757,81 €	5 708,75 €
65	Autres charges de gestion courante	0,14 €		5,00 €	
66	Charges financières		37 461,21 €	51 100,00 €	51 078,48 €
042	Dotation aux amortissements	18 000,00 €		163 700,00 €	
	TOTAL DEPENSES	48 237,54 €	96 700,41 €	273 562,81 €	56 787,23 €

Paieement de la taxe foncière remboursée par l'entreprise.

Annuité d'emprunt en intérêt

Les **amortissements** du bien et des subventions n'ont pas débuté, toutes les subventions n'ayant pas encore été perçues.

❖ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
002	Résultat reporté	27 843,64 €		37 862,81 €	37 862,81 €
70	Produits des services		35,54 €		5 708,75 €
74	Subvention du budget général				
75	Autres produits (loyers)		122 312,56 €	183 400,00 €	183 469,85 €
75	Pénalités reçues		12 215,12 €	21 000,00 €	
040	Amortissements des subventions			31 300,00 €	
	TOTAL RECETTES	27 843,64 €	134 563,22 €	273 562,81 €	227 041,41 €
	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 20 393,90 €	+37 862,81 €		+170 254,18 €

Remboursement taxe foncière

Loyers pour l'année 2025

❖ Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
001	Résultat reporté	325 806,61 €	2 367 634,35 €				
16	Emprunt		86 997,24 €		132 400,00 €	132 390,36 €	
041	Opérations patrimoniales	50 525,42 €					
23	Travaux	3 640 058,39 €	771 920,09 €	210 071,87 €			
040	Amortissement subventions				31 300,00 €	179 784,99 €	30 286,88 €
TOTAL DEPENSES		4 016 390,42 €	3 226 551,68 €	210 071,87 €	163 700,00 €	312 175,35 €	30 286,88 €

Annuité
d'emprunt en
capital

Solde des travaux

❖ Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2023 + RAR	CA 2024	RAR 2024	BP 2025 Nouveaux crédits	CFU 2025	RAR 2025
001	Résultat reporté				115 775,31 €	115 775,31 €	
040	Amortis. immobilisations	18 000,00 €			163 700,00 €		
041	Opérations patrimoniales	50 525,42 €					
13	Subventions	627 545,00 €	209 827,44 €	14 884,39 €			79 918,39 €
16	Emprunt	2 808 910,00 €	3 100 000,00 €		79 412,17 €		
	Travaux		32 499,55 €			4 397,63 €	
TOTAL RECETTES		3 505 980,42 €	3 342 326,99 €	14 884,39 €	358 887,48 €	120 172,94 €	79 918,39 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		- 2 367 634,35 €	- 79 412,17 €			- 142 370,90 €	
RESULTAT DEFINITIF		- 531 803,90 €	- 41 549,36 €			27 883,28 €	

En 2026 sera établi
le bilan financier
définitif de
l'opération,
l'intégration des
parcelles d'assise
de la construction,
le début
d'amortissement
des biens et
subventions et un
réajustement
éventuel
de
l'emprunt.

Prévu de 3 100 000 € contracté en 2023. Capital restant dû au 31/12/2025 : 2 880 612,40 € (terme le 1^{er} avril 2044)

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 48

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

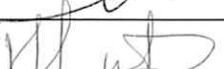
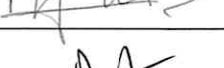
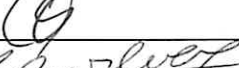
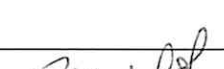
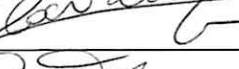
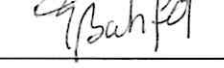
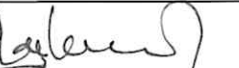
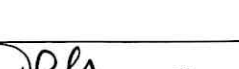
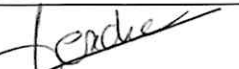
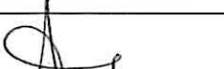
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Date de convocation : 26 février 2026

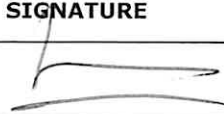
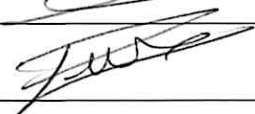
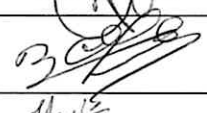
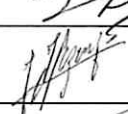
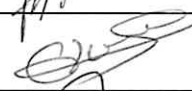
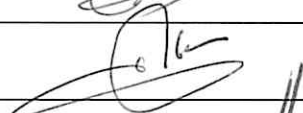
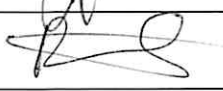
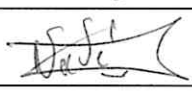
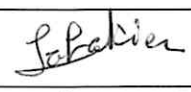
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
015-200060660-20260304-DELIB2026-040-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – ATELIER RELAIS UNIPLANEZE

CFU 2025

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GRENIER Christian		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
GUIBERT Martine		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUGNET Marc	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 4 mars 2026

Le Président de séance,

11 1 MARS 2026

; et de la publication le

11 1 MARS 2026

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260304-DELIB2026-040-BF
Date de télétransmission : 11/03/2026
Date de réception préfecture : 11/03/2026